

Aidons un enseignant à libérer ses ressources pédagogiques !

Yann Houry est professeur de lettres. Il place ses supports de cours depuis 2007 sur le site **Ralentir Travaux**, bien connu de ses collègues. Il y propose notamment des manuels complets pour les classes de Sixième et de Quatrième.

Nous lui avons ouvert nos colonnes en septembre 2012 parce que, contrairement aux maths où l'on a Sésamath, il est rare de trouver des ressources pédagogiques en libre diffusion en français. Nous souhaitions également pouvoir discuter avec lui de son choix du support iPad et de la licence Creative Commons By-NC-SA pour le contenu de son site et ses manuels.

Or justement, **il souhaite abandonner aujourd'hui cette clause NC**, qui pose selon nous problème dans l'éducation, et s'en explique ci-dessous. Nous en sommes ravis (d'autant que cela ouvre la voie à une possibilité d'édition Framabook). Et il n'est pas anodin que le titre de son annonce s'intitule *Unchain my site* !

« J'ai fait mes calculs. J'aurais besoin de 2000 à 2500 € pour acheter diverses choses (nouvel ordinateur, un micro, quelques logiciels, etc.). Une telle somme est donc la condition du changement de licence. Cela en vaut-il la peine ? J'avoue que je suis assez curieux de le découvrir. Peut-être cette demande fera-t-elle un joli flop. En ce cas, la question de la licence ne taraude que moi. »

Nous appuyons sans réserve la démarche en invitant nos visiteurs à participer à la collecte, histoire de montrer que nous sommes nombreux à être tarautés par le bon choix d'une licence ☐

Pour cela, se rendre sur le site Ralentir Travaux et cliquer sur la bandeau du haut.



Unchain my site

URL d'origine du document

Depuis sa création, Ralentir travaux a eu vocation à être diffusé le plus largement possible. Le site n'est-il pas né du désir d'offrir à tous - surtout aux élèves ne bénéficiant d'aucun soutien scolaire - la possibilité de trouver une aide sans inscription, sans mot de passe ou sans contrepartie quelconque ? Il s'agissait aussi de proposer, à l'enseignant désireux de trouver un peu d'inspiration, des ressources qu'il pourrait adapter à sa guise.

Dès lors la liberté était inscrite dans les gènes du site. J'avais d'ailleurs repris à mon compte ces mots de Condorcet afin de montrer que la notion de propriété intellectuelle était un abus qu'il fallait dénoncer^[1].

Par le passé, j'usais du mot «libre» sans trop savoir quelle notion il recouvrait. Plus tard, je découvrais les licences Creative Commons et m'emparais de celle-ci. Cela signifiait : fais ce que tu veux, mais ne vends pas. Or cette clause non commerciale (et cela a été dit de nombreuses fois) est un frein à la diffusion du savoir. Et Ralentir travaux n'a pas vocation à se recroqueviller sur lui-même dans la crainte d'une exploitation commerciale. Ce serait un non-sens. Au reste, nombreuses sont les personnes requérant l'autorisation d'utiliser telle ou telle partie du site, et invariablement la réponse est affirmative. Seule une demande était restée sans suite en raison de cette fameuse clause NC...

Il est donc nécessaire de recourir à une nouvelle licence. Seuls le partage à

l'identique et la reconnaissance de la paternité de l'œuvre seront exigés. Que l'on me pardonne ce dernier sursaut d'orgueil (que m'accorde le droit), mais je tiens encore un peu à ma progéniture ! J'ai juste envie de lui donner un peu le large, et d'observer de loin ce qu'elle devient entre les mains de ceux qui voudront bien s'en emparer, et, je l'espère, la diffuser plus largement encore.

Mais, avant d'adopter une telle licence, je voudrais poser une condition. Il y a quelque temps j'affichais un bandeau afin de susciter les dons. Je paie les frais d'hébergement et ceux liés à l'achat du nom de domaine, les logiciels ou leurs mises à jour. Que dire de mon Mac acheté en 2008, si ce n'est qu'il est vieillissant^[2] ? Je ne demande pas de salaire pour les années passées à bâtir Ralentir travaux, mais je veux bien un peu d'aide pour continuer l'œuvre. Or ces dons, malgré la promesse que pouvaient constituer les milliers de visites quotidiennes^[3], se sont montrés largement insuffisants^[4]. En un an, à peine de quoi acheter InDesign ou un logiciel de ce type...

J'ai fait mes calculs. J'aurais besoin de 2000 à 2500 € pour acheter diverses choses (nouvel ordinateur, un micro, quelques logiciels, etc.). Une telle somme est donc la condition du changement de licence. Cela en vaut-il la peine ? J'avoue que je suis assez curieux de le découvrir. Peut-être cette demande fera-t-elle un joli flop. En ce cas, la question de la licence ne taraude que moi.

Toujours est-il que nombre de sites recourent annuellement aux dons. Je m'en remets donc à ce principe. Et encore ! je n'attends même pas une cotisation annuelle, mais celle de sept ans passés à construire le site et plus encore, puisque je n'entends pas m'arrêter là (le manuel de 5e est déjà en chantier).

Bref, il ne reste plus qu'à organiser ce financement, mais vous pouvez d'ores et déjà faire un don sur Ralentir travaux en cliquant sur la bannière du haut de chaque page.

Passé le seuil financier susmentionné, Ralentir travaux (tout : le site, les manuels) devient libre.

Notes

[1] Je parle, bien entendu, de mon propre cas. Il ne me viendrait, par exemple, nullement à l'idée de tenir un tel discours au sujet de Michel Tournier ou

d'Umberto Eco. Simplement, le professeur que je suis ne saurait prétendre à faire valoir un privilège reposant simplement sur quelques années d'études.

[2] Je ne peux même plus enregistrer de screencast sans que les ventilateurs de l'ordinateur se mettent à souffler à tous les diables, rendant par là même la vidéo inaudible.

[3] 1 633 891 visiteurs durant l'année 2013.

[4] Un merci exponentiel agrémenté d'un bisou dégoulinant à tous ceux qui m'ont envoyé leurs dons. Un don... Quel mot plus adorable la langue française a-t-elle inventé ? De manière plus générale, je voudrais remercier ceux qui donnent de leur personne, de quelque façon que ce soit et qui contribuent (loin des discours anxigènes tenus par des inactifs bavards) à faire du web un lieu hautement éducatif.